

jours regardée et proclamée comme une héroïne de patriotisme et de dévouement chrétien.

*Profession religieuse à Saint-Damien de Buckland, comté de Bellechasse.*—Marli, 27 mars, a eu lieu, au monastère des Révérendes Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours, au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, la première profession religieuse.

Le Révérend Messire W. Couture curé de Sainte-Claire, était délégué par Sa Grandeur Monseigneur L. N. Bégin, archevêque de Cyrène et coadjuteur de Son Eminence, pour recevoir les vœux des nouvelles professes.

Le Révérend Messire Chs Cloutier, curé de Saint-Charles, a donné le sermon de circonstance.

Ont fait profession :

Mlle Virginie Fournier de Saint-Joseph de Lévis, en religion Sr St Bernard ; Mlle Marie Louise Labbé de St Damien, en religion Sr Ste Thérèse ; Mlle Arthémise Labrecque, de Ste Claire, en religion, Sr Ste Claire ; Mlle Odélie Chabot de N. D. Auxiliatrice, en religion, Sr St Antoine ; Mlle Victoire Giasson de l'Islet, en religion, Sr St Vincent de Paul ; Mlle Rose de Lima Laliberté, de St Anselme, en religion, Sr St Ephrem ; Mlle Anna Laflamme de St-Gervais, en religion, Sr St Isidore ; Mlle Aurélie Paradis de Thedford-Mines, en religion Sr St Jérôme ; Mlle Rose Anna Beaudoin de St Anselme, en religion, Sr St Ignace ; Mlle Béatrix Brunelle, de St Joseph de Lévis, en religion, Sr St Joseph ; Mlle Victoire Brunelle, de St Joseph de Lévis, en religion Sr St François d'Assise ; Mlle Marie Anne Barrette, de Centre Ville, Mass., en religion Sr St Louis de Gonzague ; Mlle Marguerite Tremblay, de St Sauveur de Québec, en religion, Sr St Jean Baptiste ; Mlle Mélanie Gosselin, de Ste Marguerite, en religion, Sr Ste Madeleine.

COMMUNIQUÉ.

*Un orphelinat agricole à Saint-Damien de Buckland.*—Pour faire connaître l'importance de cet orphelinat agricole, les bienfaits qu'une si utile institution charitable devra produire, afin que les amis favorables à son établissement puissent en augurer la parfaite stabilité ; pour que ceux qui seront appelés à y contribuer puissent à présent en comprendre et en apprécier toute l'importance et la grande utilité, il suffit de signaler que le Rév. M. J. O. Brousseau, curé de cette paroisse, a formé le projet d'établir une semblable institution, quoique sans moyens pécuniaires, se confiant pour cela

entièrement en la Divine Providence. Cette paroisse soumise à de bien rudes épreuves au début de sa fondation, semble destinée aujourd'hui à opérer de grandes choses, en faveur de la religion et de l'agriculture, car Dieu y a répandu d'abondantes bénédictions non-seulement sur ses habitants, mais elle a accordé des faveurs signalées aux personnes des paroisses environnantes et d'ailleurs qui leur sont venues en aide pour la construction de leur église et ont contribué par leurs aumônes, à l'établissement d'un orphelinat qui est actuellement dirigé par les religieuses Notre-Dame du Perpétuel Secours.

Par l'établissement d'un orphelinat agricole, son dévoué fondateur n'a eu d'autre mobile que d'être utile à la religion et à l'agriculture, tout en contribuant par là à assurer un refuge aux orphelins et aux orphelines, leur facilitant en même temps les moyens de pouvoir s'établir avantageusement au sortir de l'orphelinat.

En établissant un orphelinat avec une école spéciale d'agriculture et une ferme-modèle pour l'usage des orphelins et des orphelines, ce prêtre de dévouement voulait contribuer à ouvrir l'école la plus profitable à l'égard de jeunes gens destinés à se faire cultivateurs ; pour les orphelines, une institution qui, outre l'enseignement religieux qui leur sera donné comme aux orphelins, les initierait à l'économie domestique et rurale, au jardinage et aux travaux de l'intérieur d'une ferme. Plus tard, ces orphelins si bien formés à la vie rurale, formeront des pépinières de laborieux cultivateurs, et des ménagères qui toujours sauront rendre la ferme prospère.

C'est pour réaliser ce but, que le dévoué fondateur de cet orphelinat a fait appel aux jeunes canadiennes qui voudraient se dévouer aux soins de ces orphelins et orphelines en se partageant cette laborieuse tâche avec les religieuses de N.-D du Perpétuel Secours. Dix-huit jeunes filles se sont empressées de s'enrôler dans cet apostolat de charité et d'abnégation, afin d'assurer le succès de cette œuvre par excellence, bien décidées à mettre pour cela leurs talents et leurs connaissances au service de ces orphelins et orphelines dont elles ont voulu s'établir les protectrices d'une manière permanente, initiant les unes à l'économie domestique, agricole et industrielle, formant les autres, suivant leur âge et leur capacité, à la vie rurale, à la pratique du jardinage et autres travaux de culture, aidées en cela par le fondateur de l'orphelinat et de personnes initiées